

urbanisme - FW:

De : Alain St-Amand <alain5355@hotmail.com>
Destinataire : ville <urbanisme@ville.st-hyacinthe.qc.ca>, Alain St-Amand <alain5355@hotmail.com>
Date : 1 Octobre 2010 14:47
Objet : FW:

Subject: le zonage

Date: Fri, 1 Oct 2010 12:03:26 -0400

A qui de droit !

La présente lettre est dirigée à la direction de l'urbanisme de la ville de st-Hyacinthe !

Moi Lucille Blanchard propriétaire du lot 1 967 406 je m'oppose au zonage H01 qui entrera en vigueur le 01 novembre 2010 en remplacement du H09 pour les droits diminués et proportionnellement à des valeurs dévaluables de nos propriétés !

De plus la réalisation de nos futurs projets de rénovations soit dans un volet (maison bi-génération) ou encore la possibilité du projet #2 (construire un jumelé) compte tenu de la dimension du terrain et des conformités et des normes exigées par la ville !

De plus nous souhaitons garder nos droits acquis : Boutique de vêtements pour hommes et femmes , services d'altérations, de consultations et de créations de vêtements !Une modification en lien avec le bâtiment arrière qui sert d'entrepôt de storage et que nous voulons attacher au batiment principal est en évaluation présentement pour la demande d'un permis !

veuillez SVP nous faire parvenir un retour a nos interrogations !

Lucille Blanchard

Propriétaire de la résidence du 5325 de Lanaudière St-Hyacinthe J2S 3W2